



**Plan Local d'Urbanisme**  
**SAINT-MARTIN DE L'IF**  
 Commune déléguée de Fréville

**Pièce n°4 - Plan de zonage**  
 Echelle 1/2000

PLU  
 Prescrit le 12.06.2001  
 Approuvé le 29.02.2008  
 Modifié selon les modalités simplifiées le 13.02.2014  
 Modifié selon les modalités simplifiées le 30.05.2016

\* Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du / /  
 approuvant la déclaration de projet avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme \*

Eudyd  
 Eurotop

21 rue Carnot  
 76190 YVETOT  
 Tél : 02.35.70.47.10  
 urbanisme@eudyd-eurotop.fr

**Légende**

- Limite de zone
- - - Limite de secteur "r"
- Limite communale
- Emplacements des risques liés aux inondations.
- Emplacements réservés
  - Aménagement d'une mare
  - Aménagement d'un chemin piétonnier
  - Aménagement d'une nouvelle liaison routière
- Alignements d'arbres à protéger (classé au titre du L.130-1 du CU)
- Alignements d'arbres à créer (classé au titre du L.130-1 du CU)
- Espace Bois Classé à conserver (classé au titre du L.130-1 du CU)
- Périmètre d'application du DUP institué le 29/02/2008
- Mares à conserver (classé au titre du L.123-1-7° du CU)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.123-3-1° du CU)
- Zone urbaine
- Ua Secteur urbain destiné à accueillir une opération d'aménagement d'ensemble d'intérêt général dont un pôle médical
- US Zone urbaine à vocation principale d'activités sportives.
- UX Zone urbaine à vocation principale d'activités
- AU Zone à urbaniser à vocation d'habitat (long terme)
- AUI Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUS Zone à urbaniser à vocation d'activités socio-culturelles et/ou sportives
- AUX Zone à urbaniser à vocation d'activités
- N1 Zone naturelle et forestière à protéger
- N2 Zone naturelle à préserver pour son caractère rural
- N3 Zone naturelle pouvant être densifiée
- A Zone agricole
- Secteur r Risques liés aux inondations selon le bilan hydrologique par l'AREAS
- Secteur f Risques liés à la présence d'un indice de cavité souterraine selon le recensement réalisé par INGETEC

Recensement des vides et indices de vides effectués par le bureau d'étude INGETEC.  
TABLEAU de suivi des dossiers des cavités.

Référence	Date	Nature de l'opération
Ingetec Op. 1102/1	16.03.2001	Rapport initial
Ingetec Op. 1102/1	21.05.2001	Ajout des parcelles napoléoniennes A57 et A 58
Déclaration ANDREU	19.03.2002	Ajout d'un indice sur la parcelle AH n°113, lieudit "Le Moulin"
Ingetec Op. 1102/1	18.09.2003	Suppression des indices 23,24,25,26,27,29 et 4 Ajout de l'indice 81
Ingetec Op. 1102/1	05.04.2004	Modification des parcelles napoléoniennes A57 et A58
Ingetec Op. 1102/1	27.04.2004	Suppression de l'indice 60 sur la commune de Fréville Ajout de l'indice 1 sur la commune de Carville-la-Folletière
FORAGE CONSEIL	13.12.2004	Restriction de l'indice de la parcelle napoléonienne A17 à l'actuelle parcelle cadastrale AC n°17
Ingetec Op. 1102/1	24.03.2005	Suppression de la parcelle napoléonienne B70 Suppression de la parcelle napoléonienne B75 Ajout de la parcelle napoléonienne A75 inscrites à l'actuelle AD n°98 Prise en considération de la déclaration de M. ANDREU en date du 18.01.2005
ANTEA	06.07.2004	Suppression des indices 5 et 30 sur la commune de Fréville Suppression de la parcelle napoléonienne A 107 Ajout de la parcelle napoléonienne C107
Rapport des mines 1802	14.10.2005	Suppression de la parcelle napoléonienne A 68
Ingetec Op. 1102/1	18.01.2006	Suppression de l'indice 76 sur la commune de Fréville
Ingetec Op. 1102/1	03.04.2006	Ajout d'un indice sur la parcelle AB n°216 suite à un effondrement
MER,STRUCODE 70 Fiche n°21762895	26.02.2007	Ajout d'un indice sur la parcelle AB n°207 suite à un effondrement (terrain de football - 2ème terrain d'entraînement)